



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

La conservation exemplaire de la flotte Belle Epoque de la CGN saluée par un prix Europa Nostra

Le Conseil d'Etat félicite l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL) et son président Maurice Decoppet, qui reçoivent aujourd'hui le prix d'Europa Nostra, réseau européen œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine culturel. Ce prix couronne l'important travail effectué en faveur de la conservation et de la restauration des bateaux historiques de la Compagnie générale de navigation (CGN) naviguant sur le Léman.

Europa Nostra décerne chaque année à plusieurs lauréats européens le Prix du patrimoine culturel de l'UE en partenariat avec la Commission européenne. Ce prix vise à promouvoir l'excellence en matière de conservation du patrimoine et à encourager les individus et les organisations qui s'engagent pour préserver l'héritage culturel.

Europa Nostra attribue également des prix pour des contributions exceptionnelles à des projets réalisés dans des pays non membres de l'UE, et a notamment porté son choix, cette année, sur l'action de sauvegarde et de valorisation de la flotte Belle Epoque naviguant sur le Lac Léman. Cette flotte a fait l'objet, en juin 2011, d'une décision cantonale de classement au titre de monument historique. La restauration des bateaux à roues à aubes dont certains sont déjà centenaires est le fruit d'un travail long et parfois complexe, dont le financement ne peut être assuré que par l'engagement combiné d'entités publiques et de donateurs privés.

L'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL), qui récolte actuellement des fonds pour rendre possible la restauration de l'*Italie*, se voit, à juste titre, honorée pour son travail de longue haleine visant à permettre aux passagers de continuer à jouir d'un patrimoine vivant. Le Conseil d'Etat salue cette reconnaissance de l'ABVL et de son président, qu'il remercie pour leur contribution décisive à la sauvegarde et à la préservation d'un pan important du patrimoine culturel lémanique.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mars 2014

Renseignements complémentaires: DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01